

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 16 juin 2021

à la salle omnisport à Beausobre, à 19 h

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 2 juin 2021.
2. Communications du Bureau.
3. Communications de la Municipalité.
4. Communications des associations intercommunales.
5. Rapports de commissions :
 - N° 5/6.21 Gestion 2020 :
 - rapport sur la gestion ;
 - réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion ;
 - détermination de la Commission de gestion sur les réponses de la Municipalité aux vœux émis ;
 - rapport sur les comptes ;
 - réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission des finances ;
 - détermination de la Commission des finances sur les réponses de la Municipalité aux vœux émis.
 - N° 11/6.21 Réponse à la motion du Groupe UDC "Pour une mobilité piétonne cohérente en Ville de Morges" et demande d'un crédit de CHF 190'000.00 pour l'application de mesures d'assainissement des itinéraires piétonniers.
 - N° 16/6.21 Réponse au postulat de M. Frédéric Eggenberger et consorts « 30 km/h : pour une meilleure qualité de vie, levons le pied ! »
6. Postulat du groupe PLR « Une multimodalité accessible » – Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
7. Postulat du groupe des Verts « Des alternatives locales et écologiques au béton » – Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
8. Postulat du groupe PSIG « Bibliothèque d'objets – Encourageons l'économie circulaire » – Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
9. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
10. Questions, vœux et divers.
11. Prise de parole de la Municipalité.

la présidente

Laure Jatton

la secrétaire

Tatyana Laffely Jaquet